

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 03

Séance du : 2 avril 2024

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 28 mars 2024

Date d'affichage : 5 avril 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE – M. Benoît SAUVAGE – Mme Alison CALPENA JUAREZ -- Mme Christelle ROY – M. Jean-Gabriel DELOUF – Mme Cécile DRUAUX – M. Robin LHENRY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Josiane PRUNIAUX (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX) – Mme Anny GRANDGERARD - M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) – M. Serge SCHMIT (pouvoir à M. Robin LHENRY).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2023 :	+ 136 482.94 €
Report de l'exercice 2022 :	+ 16 808.33 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2023 :	+ 153 291.27 €

Investissement

Résultat 2022 reporté :	- 42 161.65 €
Résultat de l'exercice 2023 :	- 42 443.81 €
Solde d'exécution d'investissement :	- 84 605.46 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2023 :	- 11 521.10 €

Besoin de financement à la section d'investissement :	- 96 126.56 €
---	---------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2024, le résultat de fonctionnement de 2023 de la façon suivante :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 la somme de **96 126.56 €**

2/ Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 du solde positif, soit la somme de **57 164.71 €**

Nombre de votants : 14

Vote : 14 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance,
Nora AZAMINA